

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 25 (1953)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement : invitation à l'assemblée générale, samedi et dimanche 6 et 7 juin 1953, à Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Invitation à l'assemblée générale

Samedi et dimanche 6 et 7 juin 1953, à Genève

PROGRAMME

Samedi 6 juin :

- 11 h. 00 Séance du Comité central au Bâtiment électoral, rue du Conseil Général.
- 14 h. 30 Rassemblement devant le Bâtiment électoral.
- 15 h. 00 Départ pour la visite en cars des quartiers d'habitation.
- 18 h. 15 Réception au Foyer du Grand-Théâtre par les autorités cantonales et municipales.

Dimanche 7 juin :

- 8 h. 30 Assemblée des délégués au Bâtiment électoral, rue du Conseil Général.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la dernière assemblée des délégués.
2. Rapport annuel du Comité central.
3. Rapport financier annuel de *Das Wohnen*.
4. Rapport financier annuel de l'Union.
5. Rapport annuel du fonds de roulement.

6. Rapport de la Commission de contrôle, approbation des comptes et décharge à l'administration.

7. a) Election du Comité central et de son président ;
b) Elections de la Commission de contrôle.

8. Fixation de la cotisation annuelle pour 1953.

9. Décisions sur propositions, selon article 17^e des statuts.

10. Divers.

11. *Les tâches actuelles de l'U. S. A. L.*, introduction et discussion générale.

12. Conférence de M. Ernest Martin, architecte à Genève : *Développement de la ville de Genève*.

12 h. 00 Banquet à la Salle communale de Plainpailais, rue de Carouge 50-52.

14 h. 00 Départ en tram pour le Jardin Anglais.

15 h. 00 Départ du bateau spécial pour le tour du « Petit-Lac ».

17 h. 30 Retour à Genève (quai du Mont-Blanc).

COMMUNICATIONS GÉNÉRALES

1. Les cartes de vote seront remises aux délégués par les sections.
2. L'adresse du Bureau d'organisation est la suivante : *Société Coopérative d'Habitation, Cité Vieusseux 38, Genève*. Téléphone (022) 3 47 24 ; chèques post. I. 56 41.
3. Carte de participant : 17 francs (comprenant : excursion en car, banquet, transport en tram, promenade en bateau et participation aux frais).
4. *L'inscription doit parvenir jusqu'au 20 mai 1953*, au plus tard, au Bureau d'organisation. Les cartes de participants ne seront envoyées que si le montant d'inscription parvient *avant le 30 mai*, au plus tard, au compte de chèques postaux du Bureau d'organisation, N° I. 56 41.
5. *Logement des délégués*. Le Bureau d'organisation s'occupe, sur demande, des chambres :
a) de 8 fr. à 10 fr. ; b) de 10 fr. 50 à 13 fr., par personne (chambre, petit déjeuner et service compris).
Le prix du logement est à payer directement aux hôtels par les délégués.
En prévision de l'affluence, le Bureau d'organisation se réserve de placer des délégués chez des particuliers. *Les chambres ne pourront plus être réservées après le 20 mai*, vu que plusieurs congrès importants auront lieu simultanément à Genève.

LE BUREAU D'ORGANISATION sera installé dès le samedi 6 juin 1953, à 12 h. 30, dans le vestibule du Bâtiment électoral, rue du Conseil-Général.

Assemblée générale de la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Samedi 16 mai 1953, à 14 h. 15, à Lausanne, Salle des Vignerons du Buffet de la Gare C.F.F.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 mai 1952 à Neuchâtel.
2. Rapport du comité.
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.
4. Election complémentaire au comité par suite de la démission de M. Henri Bovey, caissier.
5. Divers et propositions individuelles.

Exposé de M. Charles Richard, chef de service au Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud : *Où en est l'étude du pro-*

blème du logement dans le canton de Vaud. — Visite de quelques groupes d'habitation (en autocar).

Nous rappelons à nos membres l'article 12 de nos statuts : « Les sociétés coopératives d'habitation, les fondations et associations du logement ont droit à être représentées à l'assemblée générale à raison d'un délégué par 50 logements ou fraction de 25 logements au moins. Chaque délégué a droit à une voix ».

Au nom du comité :

Le président :

A. Maret.

Le secrétaire :

A. Stalder.